



COMMISSION DES MUSEES DU PALAIS DES BEAUX-ARTS

Réunion du mercredi 27 octobre 1965

Procès-verbal

Les membres de la Commission des Musées du Palais des Beaux-Arts se sont réunis au Palais des Beaux-Arts le mercredi 27 octobre 1965, sous la présidence de M. le Bâtonnier Jean Lévy, Adjoint au Maire de Lille, délégué aux Affaires culturelles.

Etaient présents :

Mmes de Nervo et Fontan - MM. Lannoy, Pratte, Breuvart, Maurois, Etienne Masurel, Pietresson de St Aubin, Crespel, Crépy et Châtelet

Etaient excusés :

Mmes Descamps et Motte - M. le Doyen Reboul - MM. Dupont, Desrumaux, Caille, Leclercq et Jean Masurelle.

Etait absent :

M. Gardelles, professeur d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres.

La séance est ouverte à 17 h 45 par M. le Bâtonnier Lévy qui souhaite la bienvenue aux membres de la nouvelle commission. Il précise le rôle imparti à la nouvelle assemblée qui est consultative : ses avis seront transmis à la commission municipale des Affaires culturelles puis au Conseil d'administration et à M. le Maire pour décision.

Le Président exprime d'abord à M. Pierre Maurois, conservateur honoraire du Musée, la reconnaissance de l'Administration municipale et tient à rendre hommage à son dévouement entier à la cause du Musée. Il rappelle que nommé en 1935 membre de la commission du Musée à la mort de M. Théodore en 1937, d'abord aux côtés de M. Beaucamp, puis seul, après la disparition de celui-ci en 1939. Il a assuré la sauvegarde des oeuvres pendant la guerre. A la libération, une nomination vint enfin régulariser sa situation et il s'attacha à la remise en place des oeuvres en rajeunissant la présentation. L'Etat a tenu à souligner ses mérites en le nommant Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier des Arts et des Lettres.

Le Président rappelle ensuite que les différentes sections du Palais des Beaux-Arts étaient gérées autrefois avec la collaboration de commissions spécialisées qui sont montées jusqu'au nombre de sept. Leur rôle était alors beaucoup plus étendu. La présente commission recueille les attributions des précédentes, à l'exception de celle du musée industriel qui constitue désormais une entité sans lien direct avec les Musées d'art et d'histoire et celle du musée lillois : en effet les collections de cette section seront affectées au musée de l'Hospice Comtesse et du Palais Rihour auprès desquels une commission spéciale a été désignée.



Le Président donne alors la parole à M. Châtelet, conservateur du Musée. Celui-ci rappelle d'abord l'état actuel de la disposition des salles. Trois galeries ouvertes au rez-de-chaussée sont consacrées aux objets d'art et à la céramique. Au premier étage, toutes les galeries ouvertes sont consacrées à la peinture. Le pavillon d'angle Gautier de Chatillon - République est actuellement fermé et les collections d'art moderne ont été présentées dans la galerie dite des "primitifs" qui est mieux éclairée.

Le Conservateur indique alors rapidement la nature des travaux en cours. Dans la moitié de la galerie de façade seront prochainement présentées les plus belles sculptures du Musée. La galerie nouvelle parallèle à la rue Gautier de Chatillon est encore provisoirement réservée à la présentation des expositions temporaires. L'installation des porcelaines que M. Maurois avait prévu d'y situer est donc suspendue. Toutefois, la pose d'un palan électrique envisagée pour l'année 1966, permettra sans doute de dégager la galerie ancienne, parallèle à la rue Gautier de Chatillon : les sculptures médiocres du XIXème siècle qui y sont établies pourront alors être descendues dans les sous-sols au moyen de cet appareil. Une fois rénovée, cette salle pourrait alors être affectée à la présentation des expositions.

M. Châtelet présente alors les projets de transformation architecturale qu'il a soumis, il y a trois ans à l'Administration municipale. Le premier concerne la modification de l'entrée, dont la situation excentrée et le manque de luminosité impressionnent défavorablement les visiteurs. Il rappelle que dans les plans primitifs des auteurs du Palais des Beaux-Arts, elle ne constituait qu'une entrée secondaire. Le conservateur a donc proposé de constituer une entrée au centre de la façade par la création d'un emmarchement et la transformation en portes des trois fenêtres centrales. Cette solution aurait l'avantage de permettre l'accès par une galerie claire et de diriger plus rationnellement la circulation des visiteurs.

Le deuxième projet concerne l'éclairage des salles. La réalisation de l'équipement du rez-de-chaussée est maintenant achevée pour la partie ouverte au public. Au premier étage, les trois galeries nouvelles sont seules équipées.

L'utilisation des lampes à vapeur d'iode, préconisées par les techniciens de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique de Belgique, a donné les meilleurs résultats. Le conservateur souligne qu'il faudrait étendre cet éclairage à toutes les salles du premier étage et croit savoir que le travail sera entrepris au cours de la prochaine année. Il rappelle notamment que les salles du bâtiment ancien ont été malheureusement transformées une dizaine d'années après leur création afin de réduire la hauteur jugée excessive, la verrière a été abaissée : la déperdition de lumière dans les combles est de ce fait telle que ces salles sont insuffisamment éclairées. Dans la meilleure des hypothèses, il conviendrait de replacer la verrière à son emplacement initial et de remonter le plancher de 3 à 4 mètres, ce qui donnerait des salles excellentes et permettrait de créer de nouveaux locaux d'exposition. L'ampleur du travail à envisager laisse peu d'espoir qu'il soit retenu par l'Administration municipale dans un avenir proche. En attendant il serait donc indispensable de pallier l'insuffisance de l'éclairage par une installation électrique.

Le troisième projet concerne l'utilisation de l'ancienne salle de la collection Wicar. Sa hauteur démesurée et son éclairage latéral par les



grandes baies de la place de la République la rendent parfaitement impropre à toute utilisation immédiate. Il est donc envisagé de la couper à mi-hauteur par l'installation d'un plancher. La partie basse remodelée en plusieurs salles, éclairées uniquement à la lumière électrique serait affectée à la présentation des dessins qui trouveraient là les conditions les meilleures pour leur conservation. La partie haute, équipée de portants mobiles, pourrait permettre le regroupement en un local fonctionnel des réserves du Musée, actuellement dispersées dans des locaux peu satisfaisants. A titre provisoire, dans l'attente de la réalisation de ces salles, le conservateur étudie l'implantation d'une salle de dessin dans la rotonde Gautier de Chatillon-République. Le décorateur André Vandenbeuck a établi les plans de deux types de vitrines dont les prototypes seront réalisés par les ateliers du Musée. Un faux plafond serait établi sur toute la surface de la salle pour la ramener à des proportions plus heureuses. Il s'agit là d'un travail assez modeste qui pourra être réalisé en bois et en fer par les ateliers du Musée, dans la mesure où ils ne seront pas trop chargés par la besogne quotidienne. Le Bâtonnier Lévy intervient pour préciser qu'il est disposé à obtenir la collaboration des ateliers municipaux, afin de hâter cette réalisation.

Le quatrième projet envisage l'utilisation d'une partie des caves voûtées du Palais des Beaux-Arts pour l'installation d'une salle de conférences. Cet élément constituerait un apport précieux à la vie du Musée, en permettant la prolongation de son activité et en attirant un public nouveau par des activités annexes (conférences, cinémathèque). Du point de vue technique, cette réalisation ne présente pas de difficultés majeures : il suffit d'un nettoyage, d'un éclairage et d'un équipement technique. Le seul problème un peu plus compliqué est posé par la création d'un escalier qui peut être envisagé soit par la modification de l'escalier existant, soit par une création totale au centre de la rotonde de l'accès actuel.

M. Châtelet signale enfin qu'il est souhaité depuis longtemps l'établissement d'un ascenseur. M. Philippe Leclercq, qui n'a pu assister à la séance, l'a également prié d'insister sur ce point qui lui paraît essentiel pour les personnes d'âge. Mme de Nervo fait observer qu'il lui paraît que beaucoup d'autres aménagements paraissent plus urgents.

M. le Bâtonnier Lévy rappelle les trois principaux projets proposés par M. Châtelet, entrée centrale, salle de dessins, salle de conférences, et demande à la commission d'émettre un avis successivement sur chacun d'entr'eux.

A propos du projet d'entrée, M. Crespel demande quelle serait l'affectation de l'atrium. M. Châtelet précise que les expositions seraient reportées dans la galerie parallèle à la rue Gautier de Chatillon et l'Atrium traité en ensemble monumental : des toiles de grands formats seraient présentées entre les colonnes. M. Crépy demande comment pourrait être envisagée la présentation de cette entrée et souligne son importance sur le visiteur. M. Châtelet souhaite une réalisation en grands pans de verre afin de créer une sorte d'appel vers l'intérieur. Il précise également que les emmarchements actuels des portes latérales seraient à conserver. L'architecte du Palais, M. Mollet, craint l'alourdissement de la façade par la création du troisième emmarchement, mais il ne semble pas qu'une telle façade, si lourde par nature, puisse craindre quoi que ce soit à cet égard. Le projet est alors approuvé à l'unanimité.



A propos de la salle de conférences, M. Pratte fait observer qu'il serait souhaitable d'envisager également la création d'un foyer d'accueil pour le public où il puisse se détendre et se reposer. Dans le même ordre d'idée, M. Maurois exprime le souhait que soit repris le projet qu'il n'a pu faire aboutir de faire doter les salles de banquettes ou de fauteuils confortables. M. Crépy s'associe vivement à ces deux remarques et souhaite que le foyer soit pourvu de livres et de revues à la disposition du public. M. le Bâtonnier Lévy exprime l'idée que les banquettes confortables sont urgentes et que le foyer d'accueil pourrait être envisagé ultérieurement. M. Lannoy demande si la cave retenue pour l'établissement d'une salle de conférences présente des qualités acoustiques suffisantes. Le conservateur répond que ce point n'a pas été étudié, mais qu'il en prend note et demandera aux ingénieurs de l'O.R.T.F. de bien vouloir l'examiner. Le projet est alors retenu à l'unanimité.

A propos de la création de la salle de dessins, la commission paraît immédiatement favorable. M. Crespel demande s'il ne pourrait être prévu une barre d'appui sur les vitrines. Le conservateur répond que l'exemple réalisé à Amsterdam est très disgracieux mais qu'il étudiera le type adopté à Naples cité par M. Crespel. En tout état de cause, la réalisation de prototype pour la salle provisoire permettra de mettre au point les conditions d'examen les plus favorables aux visiteurs. Le projet est alors adopté à l'unanimité.

Un bref échange de vue intervient alors sur l'ordre de priorité à établir entre ces trois projets. La commission rejoint son président en estimant que la création d'une salle de dessins et d'une salle de conférences présentent une même urgence et convient de retenir en seconde ligne la modification de l'entrée.

M. Maurois demande au président si l'Administration municipale envisage le relèvement du prix d'entrée (0,50 F). M. le Bâtonnier Lévy répond que le Conseil d'administration a décidé, sur la proposition du conservateur, de soumettre au Conseil municipal l'établissement d'un droit d'entrée unique pour les Musées du Palais des Beaux-Arts et de l'Hospice Comtesse au tarif de 1 F.

M. le Bâtonnier Lévy annonce que le Conseil municipal sera saisi prochainement d'un projet tendant à la création d'un poste de conservateur de Musée contrôlé affecté au Musée de l'Hospice Comtesse. Le titulaire éventuel de cet emploi municipal serait placé sous l'autorité du Conservateur du Musée classé et aurait pour tâche de le seconder non seulement dans le cadre de l'Hospice Comtesse, mais également dans les cas de nécessités au Palais des Beaux-Arts.

M. Châtelet fait alors un bref exposé sur les activités du Musée. Il souligne l'avancement de la mise au point des inventaires, le développement de l'inventaire photographique (presqu'achevé pour les peintures), la poursuite de la restauration des tableaux, souvent avec la participation de l'Etat (notamment dans le cas de celle du trptyque du Bain Mystique de Belle-gambe actuellement présenté à l'exposition du 16ème siècle européen), le montage des dessins en cours de réalisation grâce à une employée municipale contractuelle recrutée à cet effet. Il indique également l'avancement des dossiers d'études des tableaux qui permettent la mise en train de la rédaction d'un catalogue. Le conservateur insiste également sur les visites organisées à l'intention des écoles avec la collaboration de M. Vandrotte sous



l'égide du C.R.D.E.P. Il espère qu'il sera possible d'obtenir l'affectation à temps complet d'un instituteur qui sera chargé de ce travail et pourrait alors prévoir également des expositions à caractère pédagogique. M. le Bâtonnier Lévy indique son intention d'intervenir à cet effet, auprès de l'Inspection académique.

Le conservateur rappelle également la réalisation des expositions et présente les deux acquisitions réalisées dans l'année : un dessin de Matisse datant de 1913 et un tapis exécuté sur une maquette de Picasso. Il regrette que l'art de Matisse, le plus grand peintre du Nord du dernier demi-siècle, ne soit pas représenté par des oeuvres plus importantes.

M. le Bâtonnier Lévy remercie le Conservateur de son exposé et fait part à la commission du bilan des entrées pour 1964 : 13.842 payantes, 4342 gratuites et 8156 pour les groupes scolaires. M. Châtelet précise qu'il convient d'ajouter à ces chiffres une fraction importante des visiteurs des expositions auxquels la visite du Musée est concédée généralement sans perception spéciale. C'est donc à 30.000 environ qu'il convient d'évaluer le chiffre réel des visiteurs de 1964.

Séance levée à 19 heures 15.

Le Président,

Le Conservateur,

Jean Lévy

A. Châtelet